

Un patrimoine à sauver et à transmettre

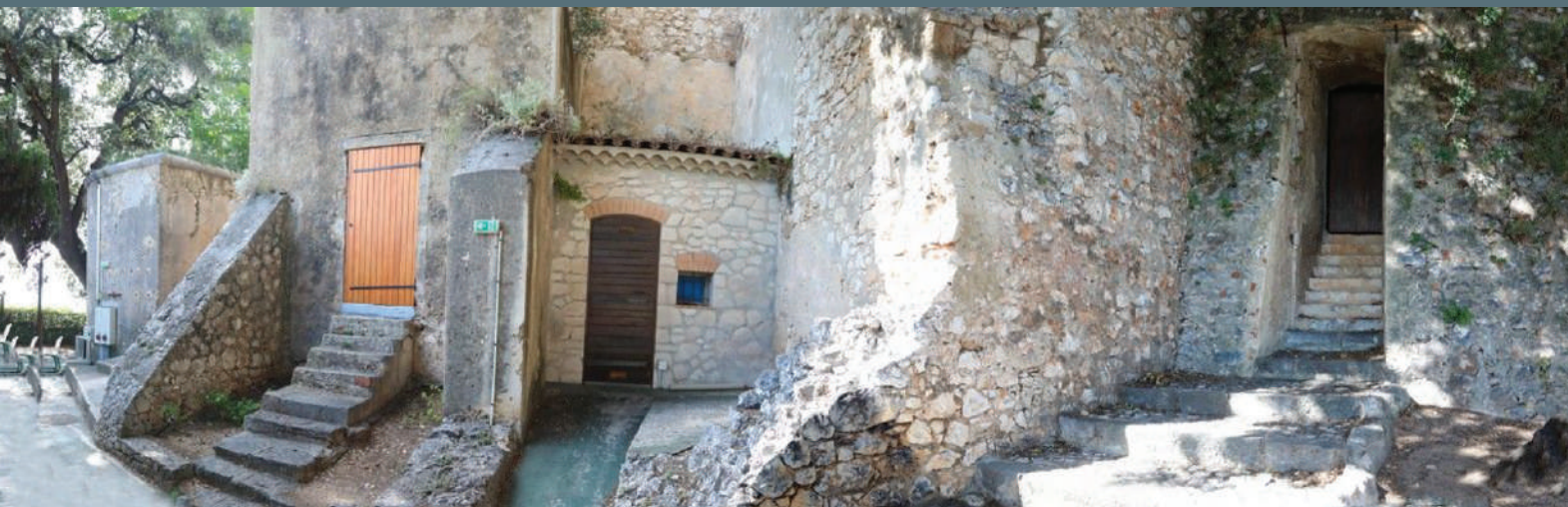
Réhabiliter un monument unique en France

Déployé autour de la Rade de Villefranche-sur-Mer, le territoire de la commune détient un patrimoine monumental remarquable pionnier en fortification bastionnée, un siècle avant Vauban : remparts, Citadelle, portes et tracés médiévaux. Auxquels viennent s'ajouter l'église Saint-Michel, le port Royal de la Darse (tous deux du 18e siècle et classés Monuments historiques), la chapelle Saint-Pierre décorée par Jean Cocteau (classée Monument historique) et un ensemble d'édifices représentatifs de l'architecture de villégiature sur la Côte d'Azur.

Redonner accès à la totalité de la citadelle

Aujourd'hui, seul un tiers de la Citadelle est exploité. Le projet vise donc à mettre en valeur le patrimoine architectural de la Citadelle dans sa totalité, en partenariat avec l'architecte en chef des Monuments historiques, la Fondation du Patrimoine, la DRAC et la Région.





Travaux engagés par la Commune et dirigés par Mr Michel Trubert, Architecte en chef des Monuments Historiques

Rénovation par tranche

Durée totale des travaux de 6 à 10 ans

Estimation totale 10 Millions d'euros

La 1ère tranche du Bastion de la Darse a commencé en décembre 2019

La 2ème tranche suit avec le Bastion et l'échauguette du Mont Alban suivie de la restauration du Bastion de la Turbie.

La Citadelle comme lieu emblématique de l'Art et de la Culture



Un projet architectural d'envergure

Aujourd'hui les collections du musée d'Art et d'Histoire (classé Musée de France) regroupent :

Le musée Volti : 276 œuvres

Le Musée Goetz et Boumeester : 264 œuvres

Le musée du 24e Bataillon des Chasseurs Alpains

La Commune a pour objectif la refondation des musées municipaux valorisant l'Art moderne et l'Art contemporain, en s'appuyant sur ses collections et sur le patrimoine archéologique, historique, artistique et monumental de Villefranche-sur-Mer. Cela comprend notamment la création d'espaces dédiés à l'art contemporain dans des salles de la Citadelle, actuellement enfouies.



Chapiteau actuel

Le projet d'un pavillon multifonctionnel à l'architecture contemporaine, rivalisant avec les pierres du XVIe siècle, remplacera l'actuel chapiteau de la Place d'Armes. Il fera office de lieu de réception pour les manifestations et accueillera des expositions temporaires.

Un programme culturel de qualité

Outre la mise en place d'une politique ambitieuse d'expositions temporaires, un parcours culturel sera lancé autour de nos principaux monuments (voir plan au verso) : dans la Citadelle (musées, Jardins, vues, remparts), au port Royal de la Darse (voûtes, jardin Beaudouin) et au chalet Vigneaux (centre d'Art Contemporain).

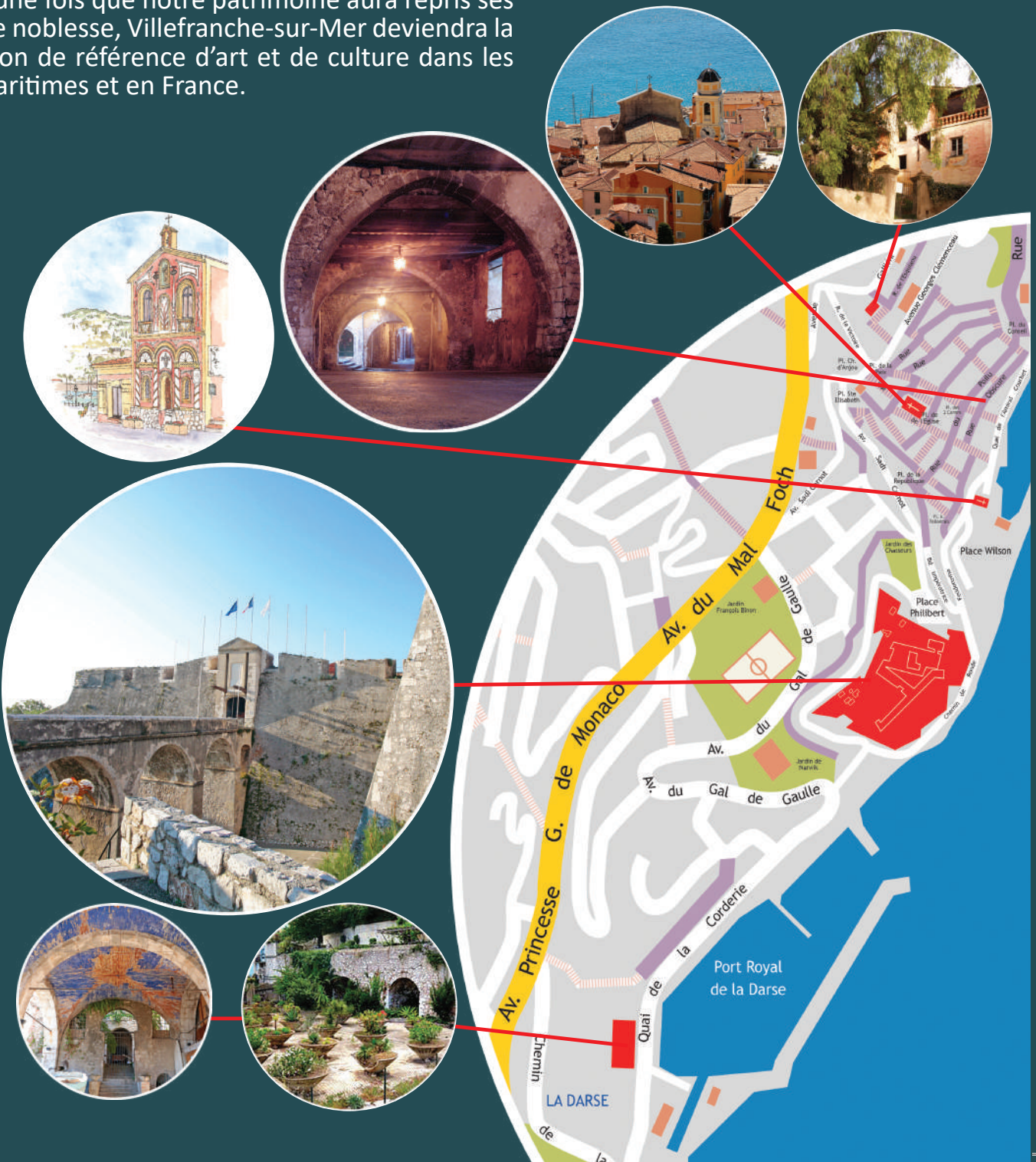
Par ailleurs un espace sera dédié à des artistes en résidence sélectionnés par un jury d'experts.

Rayonner au-delà de la Région

Ce projet a pour ambition de faire rayonner Villefranche, son patrimoine et sa vie culturelle tant au niveau local, qu'au-delà des frontières de la Région, notamment auprès du réseau des grandes institutions nationales et internationales d'art moderne et d'art contemporain.

La fidélisation des touristes et des activités économiques dont la ville a besoin pour assurer sa pérennité, passe par ce développement patrimonial. C'est la raison pour laquelle sa restauration est aujourd'hui vitale.

La Rade a la réputation d'être une des plus belles au monde, une fois que notre patrimoine aura repris ses lettres de noblesse, Villefranche-sur-Mer deviendra la destination de référence d'art et de culture dans les Alpes-Maritimes et en France.



LE MÉGÉNAT

Pour associer durablement votre nom à une opération de sauvegarde du Patrimoine et du développement économique et culturel.



Estimation de la réhabilitation de la Citadelle : 10.000.000 €

Rénovation prévue en plusieurs tranches

Durée des travaux entre 6 et 10 ans

1ère tranche débutée en décembre 2019

2ème tranche débutée au second semestre 2020

3ème tranche Bastion de la Turbie : démarrage prévu 2021

A ce projet viennent s'ajouter la rénovation des Musées et

de leur boutique, pour un montant estimé de **260.000 €**

La restauration des œuvres, montant estimé : **120.000 €**

La requalification des salles enfouies en salles d'exposition.

Montant estimé : **430.000 €**

La requalification du Chalet Vigneaux en centre d'art moderne et contemporain. Montant non encore estimé.

Ces projets sont conduits par la Commune dans le cadre de la démarche de développement culturel et patrimonial dont la ville a besoin pour assurer sa pérennité.

C'est la raison pour laquelle sa restauration est aujourd'hui vitale. **La municipalité consacra chaque année 1 à 1.5% de son budget total à la Culture.**

Villefranche-sur-Mer deviendra la destination de référence d'Art et de Culture dans les Alpes Maritimes et en France.

ASSOCIEZ VOTRE NOM À UN DES PLUS AMBITIEUX PROJET CULTUREL ET PATRIMONIAL



Le mécénat fait aujourd'hui partie intégrante du système de financement des projets de restauration du patrimoine. Il complète l'investissement public communal qui ne peut, à lui seul, assumer toutes les réhabilitations patrimoniales.

C'est donc pour encourager cette participation citoyenne qu'une campagne de souscription est organisée.

Grâce au mécénat, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, s'impliquer dans une action d'intérêt général, participer à la restauration et la mise en valeur d'un patrimoine remarquable et bénéficier d'une réduction d'impôt.

Un moyen efficace pour l'entreprise de mettre durablement son image en valeur

Participer à une action culturelle de proximité, c'est mettre en valeur son entreprise et son image vis-à-vis de ses partenaires, du grand public et de son personnel.

- C'est affirmer ses valeurs et inscrire son action au service de l'intérêt général.
- C'est soutenir le développement culturel local et participer à l'attractivité de son territoire.
- C'est s'ouvrir à des activités qui se trouvent hors du champ du travail quotidien de l'entreprise.
- C'est créer de nouvelles valeurs pour l'entreprise et favoriser son intégration dans son environnement culturel, social ou écologique.

Déductions fiscales

La loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a créé un dispositif fiscal très incitatif. Les avantages fiscaux ont quasiment été doublés.

La fondation du Patrimoine recueille l'ensemble des dons, elle les restitue au maître d'ouvrage en fonction de l'avancement des travaux. Elle complète l'ensemble des dons par une subvention d'abondement qu'elle finance sur ses ressources propres et celles que l'Etat lui accorde à cette fin. L'Etat verse en effet, chaque année, à la Fondation du Patrimoine, la moitié de la recette fiscale liée aux successions en déshérence.

Cette recette est destinée à encourager par l'abondement le succès des appels aux mécènes privés et entreprises.

Entreprise, particulier, chacun est concerné. Aucune donation minimale n'est stipulée.

BASTION DE LA TURBIE

LA MISSION BERN SOUTIEN LA CITADELLE ET LE BASTION DE LA TURBIE – PATRIMOINE HISTORIQUE



Jean-Louis Marquès, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine :
«C'est le plus grand chantier de Restauration du Patrimoine dans le Département depuis une trentaine d'années».



La rénovation du Bastion de la Turbie ne peut attendre. Il est en péril avec un risque d'implosion des deux casemates qui abritent le Musée Volti, les œuvres sont en danger.

Coût estimé des travaux : 1.100.000 €

La Fondation du Patrimoine a sollicité Stéphane Bern pour que cette rénovation fasse partie du Loto du Patrimoine.

La Citadelle a été retenue, nous l'avons appris début septembre, une grande fierté pour la commune et une satisfaction pour notre Patrimoine.

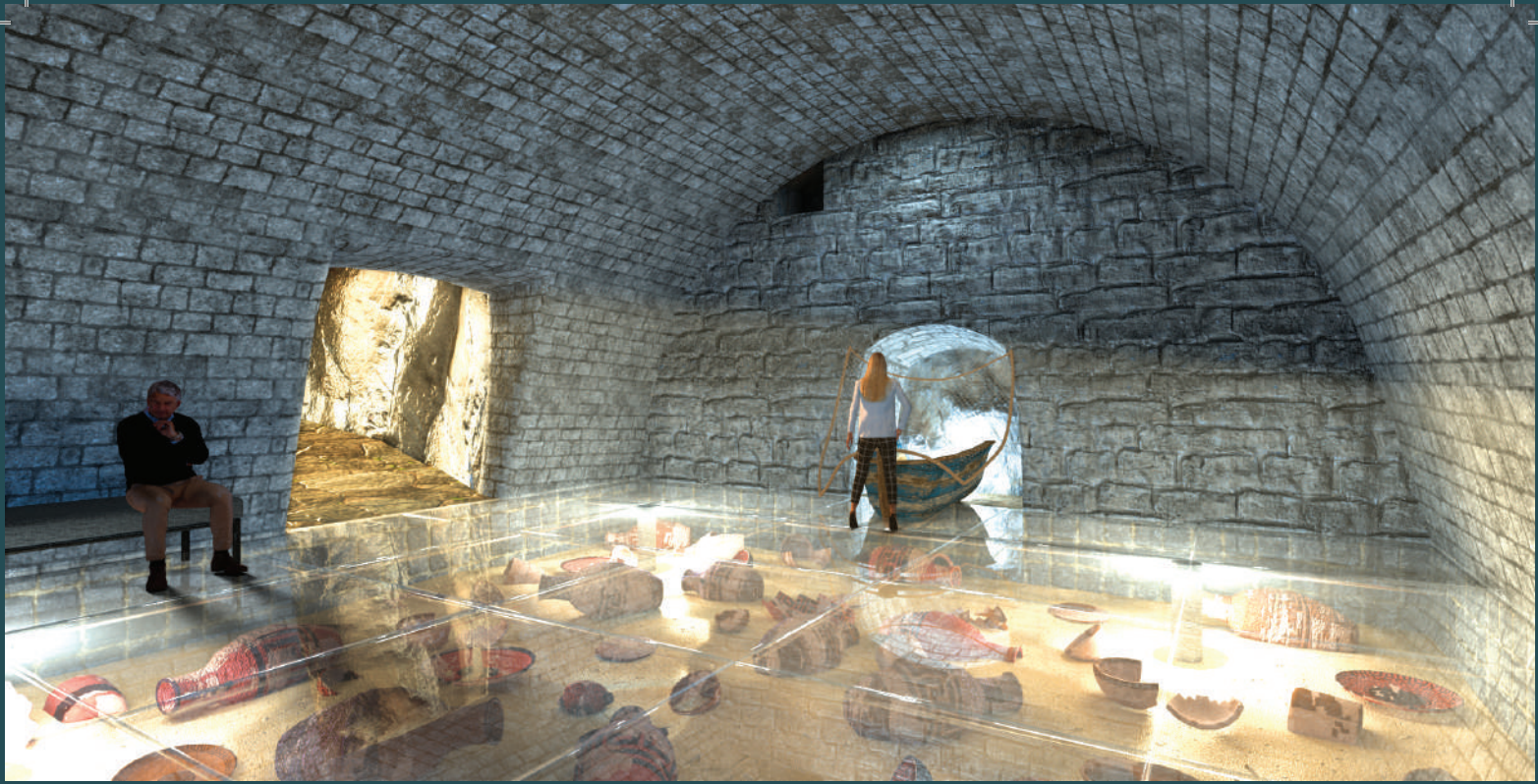
Le montant attribué a été révélé début janvier 2021, **il est de 300.000 €**, somme maximum allouée par la Mission Bern. Elle contribuera au démarrage des travaux.

Le montant de la rénovation du Musée et de la restauration des œuvres viendra s'ajouter aux travaux du Bastion de la Turbie.

Coût supplémentaire estimé : 120.000 €

Une souscription est actuellement lancée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.



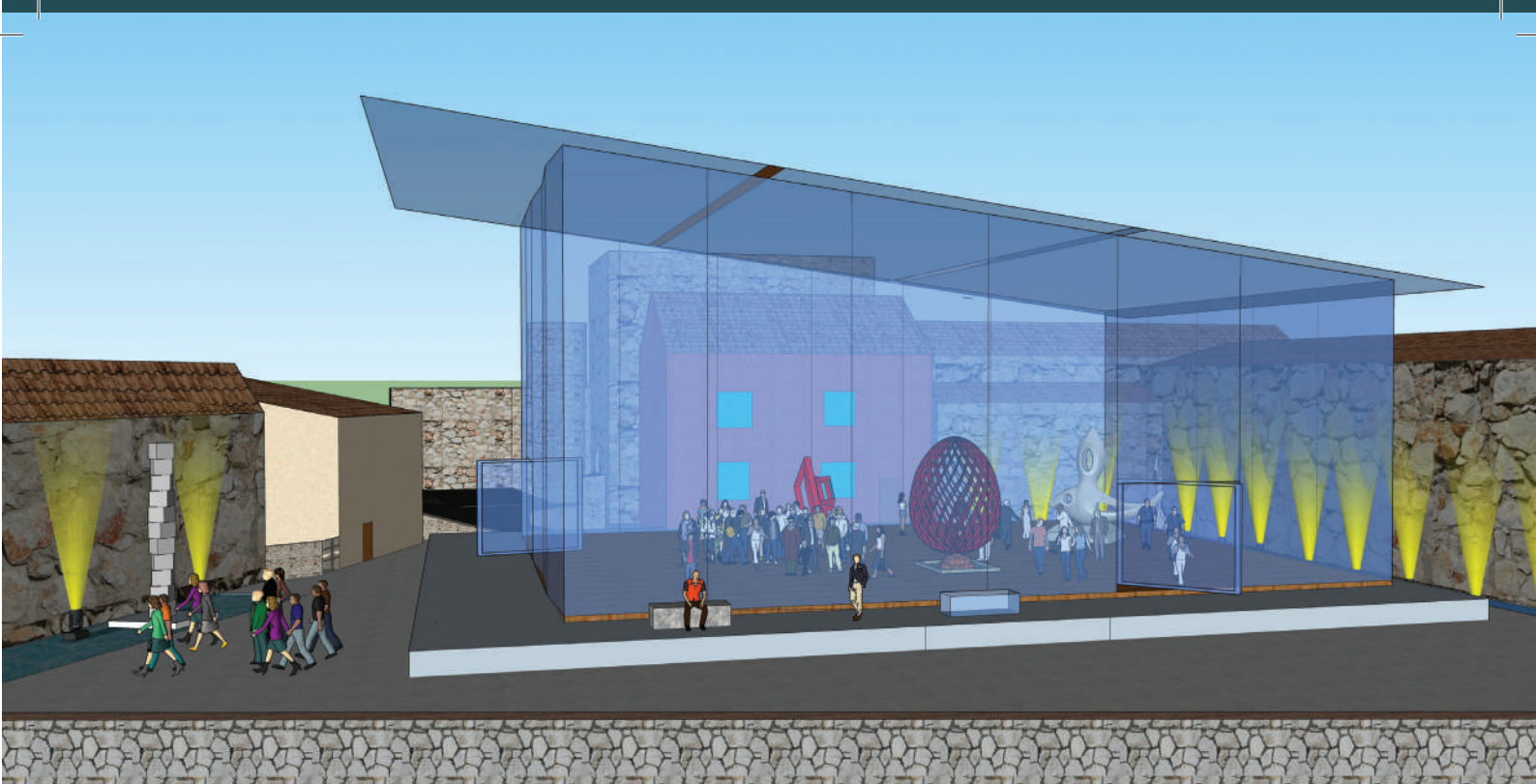


Transformation de la salle souterraine sous la roseraie, aujourd'hui impraticable, en salle d'exposition des trésors archéologiques de la rade.

EXEMPLES DE PROJETS RESTAURATION

Un des projets de réaménagement de la salle de la mezzanine du musée Volti.





Etude d'un pavillon multifonctionnel contemporain, s'intégrant parfaitement à l'ensemble de la Citadelle, monument historique.

Pour cette réalisation, un concours sera lancé et le lauréat sélectionné par un jury dédié.
Coût estimé 1.500.000 €

Le pavillon Edgar N. Putman, du Musée des Beaux-Arts A. Michener à Doylestown en Pennsylvanie USA, a inspiré notre projet.

